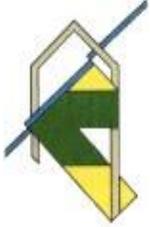


BULLETIN MUNICIPAL AUVERS SAINT GEORGES

AUTOMNE 2022



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Que nous reste-t-il de cette année particulière qui nous quitte bientôt ?

Bien-sûr nous aurions aimé en retenir les bons moments passés dans la convivialité de nos manifestations tant appréciées dans le cadre d'un retour tant attendu à la vie normale.



Alors que la crise sanitaire liée l'arrivée du COVID semblait s'estomper, et que nous commençons à espérer retrouver notre sérénité après bientôt deux ans de contraintes fortes heureusement atténuées par la prise de conscience quasi collective de l'intérêt, pour ne pas dire le devoir, d'une vaccination à grande échelle, qui a permis de sortir de cette vertigineuse contamination, échappant ainsi dans un premier temps à une autre catastrophe qui nous attendait.

En effet, c'était sans compter, à peine les fêtes de fin d'année terminées, sur la folie de l'un des derniers dictateurs de notre continent, au moins de notre Europe démocratique, si tant est qu'elle puisse le rester, pour conquérir un territoire à nos portes à grand renfort militaire comme nos parents l'ont vécu il y a seulement quelques décennies.

Cette guerre avait, semble-t-il, été pensée par son initiateur comme devant être une guerre éclair. C'était sans compter sur l'esprit de résistance qui anime désormais les républiques issues de l'éclatement de l'ex empire soviétique, ces républiques qui n'ont qu'un objectif, se libérer du joug communiste qui les contraint depuis de trop nombreuses décennies.

L'occasion était trop belle pour que l'esprit « de guerre » s'empare de notre société en créant une psychose alimentaire, qui a du mal à s'estomper, conduisant bon nombre d'entre nous à des comportements sécuritaires non justifiés en remplissant exagérément nos placards de denrées inutiles dans un premier temps mais qui peuvent faire défaut à certains....

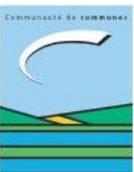
Notre République a repris ses droits légitimes issus de notre Constitution en milieu d'année par nos élections présidentielles puis législatives donnant comme nous en avons l'habitude depuis désormais quelques soixante-dix ans l'occasion de nous exprimer sur les choix de nos dirigeants.

Comme d'habitude ces élections sont les moments privilégiés pour les joutes démocratiques dont nous ne pourrions plus nous passer, donnant même, comme il est de coutume parait-il, de l'animation dans les déjeuners dominicaux....

Destinées à nous redonner un esprit de fête, nos rues s'agrémenteront bientôt des guirlandes de Noël désormais entièrement composées de lampes à LED qui nous permettent d'économiser quatre-vingt-cinq pour cent de ce que nous consommions auparavant.

C'est dans un esprit de solidarité et de convivialité que je vous souhaite, Madame, Mademoiselle, Monsieur, avec l'ensemble de l'équipe municipale, une agréable fin d'année en accompagnant nos diverses manifestations dont le présent bulletin vous fait écho.

Denis MEUNIER

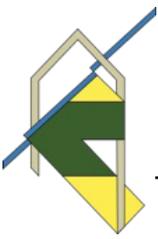


Entre **Juine**
et **Renarde**



Parc
naturel
régional
du Gâtinais français





SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 25 JUIN

SAMEDI 15 OCTOBRE

Demande de subvention auprès du PNR

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation thermique du foyer rural et de l'école primaire, concerné par la présente demande de subvention.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de solliciter le Parc naturel régional du Gâtinais français pour une subvention. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter cette subvention auprès du Parc naturel régional du Gâtinais français et à signer tous les actes si afférents.

Décision modificative n°1 – Budget Commune

Monsieur le Maire et M. BERTAUD présentent la décision modificative n°1 sur le budget Commune tenant compte des observations des services de la Préfecture et d'ajustement des dépenses d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité, la décision modificative n°1 présentée.

Ajout d'un point dans le cadre de la modification simplifiée n°2 du PLU

Monsieur RECOULES informe le Conseil Municipal que l'association des propriétaires de la résidence du Moulin de Vaux souhaiterait changer la destination afin de pouvoir sortir du bail commercial. Ce changement nécessite une modification d'un article dans le PLU.

Dans le cadre de la modification simplifiée n°2 du PLU et considérant que la demande ne modifie pas le PADD, il est demandé au Conseil Municipal d'intégrer ce point à la modification simplifiée n°2 du PLU.

Approbation de la convention relative au fonctionnement de la fourrière de Cheptainville

Monsieur le Maire présente la convention relative au fonctionnement de la fourrière de Cheptainville pour l'enlèvement des véhicules en infraction.

Inscription de la boucle de randonnée « boucle Decauville » au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)

Monsieur le Maire présente la boucle de randonnée « boucle Decauville ». Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, EMET UN AVIS FAVORABLE à l'inscription de l'ESI « boucle Decauville », au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI).

Création d'un Comité des Fêtes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la création d'un Comité des Fêtes, établissement public communal dont le Maire sera le Président de droit et constitué d'élus locaux et éventuellement d'un représentant de chaque association auversoise et d'habitants engagés.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, EMET UN AVIS FAVORABLE à la création d'un Comité des Fêtes.

Questions diverses :

M. le Maire présente l'arrêté des Lignes Directrices de Gestion au Conseil Municipal, qui en prend acte.

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'une pétition de la part de M. MERCIER concernant la circulation Rue St Fiacre. De nombreuses actions ont été réalisées :

- Stationnement quinconce
- Signalisation horizontale (places de stationnement et passages protégés refaits récemment)
- A la restauration de la route avec le Conseil Départemental, mise en place d'un dos de tortue destiné à empêcher les dépassements dangereux
- A notre initiative, en relation avec les communes riveraines, négociation engagée depuis environ 1 an, interdiction de la traversée d'Auvers aux véhicules de + 3.5T sauf desserte locale
- Prise de contact avec Mme RIGAUT de la CCEJR et M. TOUZET du département
- Signallement des bus par les riverains sur le site de CEAT et ORMONT.

Demandes de subvention auprès du PNR

Monsieur RECOULES présente les 2 projets suivants :

Travaux d'isolation thermique du foyer rural
Travaux d'aménagement du Pré Joly (Phase 2) avec un équipement enfant et plantation d'arbres fruitiers.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de solliciter le Parc naturel régional du Gâtinais français pour les 2 demandes de subvention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter ces subventions auprès du Parc naturel régional du Gâtinais français et à signer tous les actes si afférents.

Décision modificative n°2 – Budget Commune

Monsieur le Maire présente la décision modificative n°2 sur le budget Commune tenant compte de l'ajustement des dépenses d'investissement précédemment inscrites au budget primitif.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité, la décision modificative n°2 présentée.

Modification simplifiée n°2 du PLU : Mise à disposition du public

Monsieur le Maire propose d'approuver la mise à disposition du public de la modification simplifiée n°2 du PLU afin de respecter les modalités du code de l'urbanisme.

Monsieur RECOULES rappelle les points relevés par le contrôle de l'égalité, points figurants dans le projet présenté initialement.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve la mise à disposition du public de la modification simplifiée n°2 du PLU.

Rapport de la CLECT

Madame RIFFET présente le rapport de la CLECT.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT présenté.

Avis pour l'actualisation du classement sonore du réseau ferroviaire

Monsieur BERTAUD présente l'actualisation du classement sonore du réseau ferroviaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Révision des loyers au 1er janvier 2023

Monsieur le Maire indique que la révision du loyer se fait chaque année au 1er janvier, selon l'évolution de l'indice de référence des loyers (IRL).

L'IRL pris en compte est celui du 2^{ème} trimestre de l'année précédente : En janvier 2023, le loyer sera augmenté de 3,60%.

Après en avoir délibéré, le Conseil, décide à l'unanimité, à compter du 1er janvier 2023, la révision des loyers proposée.

Questions diverses :

M. le Maire précise que les illuminations de Noël seront installées comme les années précédentes avec quelques points lumineux supplémentaires équipés de lampes LED.

Pour information, la commune désormais est équipée de lampes LED ce qui permet d'économiser 85% par rapport aux années précédentes. En parallèle, au titre de la contribution aux économies d'énergies, il est décidé de rallumer les lampadaires de la commune le matin à 6h au lieu de 5h.



INFORMATIONS LEGALES

Recensement citoyen obligatoire

Sont concernés par le recensement militaire, les **jeunes filles et garçons atteignant l'âge de 16 ans**, de nationalité française. Le recensement doit se faire à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans et dans une limite de 3 mois après. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille, et d'un justificatif de domicile et donner leurs numéros de téléphone, adresses courriels et postales.

Cette démarche est obligatoire pour se présenter aux examens scolaires, concours publics ainsi qu'au permis de conduire. Considérant la situation sanitaire exceptionnelle, la Direction du Service National et de la Jeunesse a mis en place, depuis novembre 2020, une Journée « Défense et citoyenneté » en ligne (JDC-EL).

Par ailleurs, les jeunes qui se font recenser doivent être invités à créer leur compte sur majdc.fr au cours du trimestre qui suit leur recensement. Une création de compte prématurée ne serait pas prise en compte et échouerait.

Pour plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51719>
<https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

Entretien courant des trottoirs : une obligation

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public.

Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

L'entretien du trottoir comprend :

- le nettoyage des feuilles mortes et détritiques,
- le désherbage,
- le dégagement de la neige ou du verglas,
- l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Vous êtes tenus de signaler toute dégradation du trottoir à la mairie.

Par extension et dans l'intérêt général, un coup de balai dans le caniveau sera le bienvenu pour permettre l'écoulement des eaux et éviter l'engorgement des bouches d'évacuation.

Ces petits gestes de chacun permettront non seulement de soigner l'image de votre propriété mais libéreront du temps pour notre unique agent technique qu'il pourra mettre à profit ailleurs.

STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que le code de la route spécifie bien qu'il est **interdit de stationner sur les trottoirs** (article R 417 du code), cela gêne énormément le passage des piétons et la circulation des voitures, et détériore les revêtements des trottoirs.

Tout contrevenant s'expose à une amende, voire une immobilisation et une mise en fourrière du véhicule.



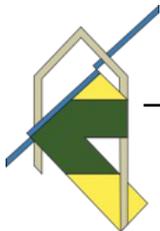
Nelly GIRARD le 12/03/2022
Marie GENTY le 24/04/2022
Deya DUNEAU le 26/04/2022
Yaromira RUSNAC le 15/05/2022
Ethan MUR REGIMBEAU le 20/07/2022
Mahé CLAISSE le 09/08/2022
Ethan KITOKO le 18/08/2022
Mia LIZAMBART PINEAU le 02/10/2022



Mélissa PERIANAYAGOM et Aurélien GUEYDAN-GREFFE le 22/02/2022
Charlotte ALMELA et Alexandre BEAUSSIER le 03/09/2022
Julie TOROSANI et Thomas CHAUVIN le 10/09/2022
Leila DENIS et Christophe RIDET le 24/09/2022



Catherine PAKIN Née KERLOCH le 27/03/2022
Jean FAUTRE le 04/04/2022
Jean-Marie MUNIER le 07/07/2022
Aiyana THEZE le 15/07/2022
Germaine ORSO née CORBEL le 12/08/2022



LA VIE DE LA COMMUNE

CHEZ CELINE & FRANCK

La Boulangerie « Chez Céline & Franck » de Boissy sous Saint-Yon vous propose un large choix de pains et de viennoiseries vers midi du lundi au vendredi devant la mairie d'Auvers St Georges, au son du klaxon.



O'DELICANGE:

Un foodtruck s'installe sur la place du Général Leclerc tous les lundis, mercredis et vendredis de 16h30 à 21h pour vous proposer :

Burger, Paninis, sandwichs, frites ou salades.
Vous pouvez commander au 06 45 69 02 09

NOTRE MARCHÉ PAYSAN :

Malgré le temps de ces derniers jours, notre marché paysan tient bon et reste à votre disposition tous les samedis matin de 8h30 à 13h, toujours sur la place de l'église pour vous fournir des produits locaux et de qualité.

En effet nous y retrouvons :

Le Jardin d'Olivier avec ses fruits et légumes locaux et de saison.

Le cresson et la rhubarbe de Sylvie et Jean-Louis

La charcuterie de Jean-Claude

Les petits gâteaux, plats cuisinés maisons ainsi que quelques fromages de Michelle et Patrick

Les fromages de chèvres de Tiphaine

Les pains et viennoiseries de Laurent et Malika

Les fruits et légumes de Cyrille

Et tous les quinze jours en alternance :

Les poulets de Richard et Le Miel de Xavier

Nous vous attendons toujours plus nombreux le samedi matin !!!!

Gite pour Chauves-Souris

Ce vendredi 30 septembre 2022 à Auvers Saint Georges, à proximité du foyer rural, a été installé un Gite à chauve-souris, par Monsieur Michel Prudo, représentant l'association « Connaître et protéger la nature » en Val-de-Seine, en présence de 2 classes de l'école et de leurs enseignantes.

Il faut savoir que la chauve-souris déguste près 1000 moustiques ou papillons par nuit ! Nous avons affaire à un mammifère adapté à la vie aérienne. Les ailes d'une chauve-souris sont faites d'une peau dure et d'une envergure considérable par rapport à la petite taille de son corps. Deux petites pattes fines et griffues permettent à l'animal de se suspendre la tête en bas : c'est ainsi qu'elle dort, les membranes de ses ailes enveloppant son corps, agrippée à un mur, au toit d'une grotte ou dans le creux d'un tronc d'arbre.

Elle se réveille à la tombée du jour, sa vision nocturne lui permet de bien voir dans la nuit. La chauve-souris possède également un système de radar grâce auquel elle peut voler dans l'obscurité sans heurter les obstacles et débusquer les insectes dont elle se nourrit. Les chiroptères ont un rôle déterminant dans l'équilibre de nos écosystèmes car toutes les espèces de notre région sont insectivores et contribuent à la régulation des populations d'insectes.

Plusieurs espèces sont menacées ou en voie de disparition !

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par l'arrêté ministériel du 17 avril 1981.

Ainsi, il est interdit de : les détruire, les mutiler, les capturer, les naturaliser, les transporter, les vendre, les acheter
Qu'elles soient vivantes ou mortes !

Lors de travaux dans les maisons ou d'abattages de vieux arbres, vérifiez bien qu'il n'y ait pas de colonies de chiroptères. **Vous avez trouvé une chauve-souris blessée ? Des chauves-souris ont élu domicile chez vous ?**

ALORS QUE FAIRE ?

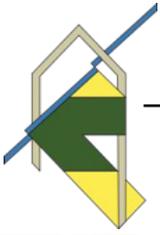
Surtout, n'ayez pas peur, les chauves-souris ne sont pas dangereuses. Contactez le parc du Gâtinais, qui a le savoir-faire et les connaissances liées à cette espèce. Les techniciens prendront l'animal en charge ou vous indiqueront l'organisme le mieux adapté. Ils peuvent également se déplacer à votre domicile si des chauves-souris sont présentes.

Contact : Julie Maratrat. 01 64 98 73 93

j.maratrat@parc-gatinais-francais.fr

Pour plus d'informations, un site internet : [SOS chauves-souris](http://SOS.chauves-souris) **Alors protégeons nos chauves-souris.**





LA VIE DE LA COMMUNE

FETE DU VILLAGE

Vendredi 2 sept :

Enfin, elle est de retour notre belle Fête du Village !!

En ce tout début septembre, nous avons inauguré un nouveau concept :

le Repas Gaulois!

Un grand banquet à la Astérix au cœur du village organisé par l'équipe municipale. Ambiance chaleureuse et animée par un groupe musical au top « Les Fingle », une buvette géniale tenue par l'Auversoise, et un barbecue parfait !!

Au menu : assiettes de charcuterie, assiettes de grillades, frites et assiettes de fromages. Le succès a été au rendez-vous et même plus, pour cette 1^{ère} fois, à refaire !!



Loïc,
Richy
et
Nicolas

Samedi 3 sept :

L'exposition des élèves du cours d'art de Camille Renard « ART & VOUS » a eu son petit succès elle aussi. Cela a permis aux élèves de montrer leurs œuvres et de donner envie à d'autres de venir les rejoindre, autour de cette artiste lumineuse, impliquée et pleine d'idées.

Le vernissage a été animé par un chanteur et musicien de talent Christian, accompagné par un violoncelliste de passage, ravi de jouer en duo... Vous pouvez venir voir le cours d'art le samedi matin entre 10h et 12h au foyer rural.



Christian,
saxophoniste



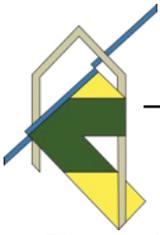
La journée s'est achevée avec la procession musicale dans les rues qui a fait sortir de chez eux nombre d'habitants, suivie du feu d'artifice, médiocre, par lequel nous avons été déçus !

Après prise de contact avec l'artificier, ce dernier nous a précisé avoir rencontré des difficultés techniques ne pouvant être résolues dans l'immédiat.

A charge de revanche pour l'année prochaine !

Sur le stade bien rempli, un Food truck et un concert avec le groupe « Criollo » attendaient les visiteurs pour continuer la soirée après le spectacle !





LA VIE DE LA COMMUNE

Dimanche 4 sept :

Très tôt le matin, la brocante s'installe malgré la fraîcheur, dans le cœur de village.

La journée s'annonce chaude et animée, Brocanteurs et visiteurs reprennent doucement leurs marques.

Animation de l'après-midi: présentation du cours de gym, du cours de Bachata ! Sans oublier les balades à poneys proposées par le centre équestre Celia Vandenberghe et les succulentes crêpes du stand de Rand'Auvers! Une dizaine de Jeunes sont venus participer, sous la houlette de Camille Renard, au Concours du Logo qui se tenait toute la journée devant le Corps de Garde.

Ce concours organisé par la mairie est destiné à trouver un Logo pour le Comité des Fêtes de la commune qui vient d'être créé.

La gagnante, toute rose d'émotion, est repartie avec un magnifique panier garni offert par les commerçants du marché



La gagnante et son œuvre



Toutes les propositions des participants



One man show GOSPEL

AUVERS-SAINT-GEORGES

avec

MISTER BLAIZ



CONCERT

Sam. 5 novembre 2022
à 20h30

Église Saint-Georges
1 Place du Général Leclerc
91580 Auvers-Saint-Georges

P.A.F: 10 euros
-12 ans : entrée libre

Dans le passé, il a assuré chœurs ou direction de chœurs pour des artistes tels :

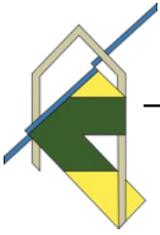
Céline DION, Carole FREDERICKS, Florent PAGNY, Manu DIBANGO, MAURANE, Dee Dee BRIDGEWATER, Gilbert BÉCAUD et bien d'autres...

Aujourd'hui, dans une couleur blues-jazz, il vous propose un spectacle spirituel intitulé :

VOYAGE DANS L'UNIVERS DU GOSPEL.
En toile de fond, l'incroyable espoir des esclaves afro-américains...

www.misterblaiz.com
Tél : 06 15 59 49 18





LA VIE DU DÉPARTEMENT

ZOOM SUR MON DÉPARTEMENT



UNE DIFFICULTÉ AVEC L'INFORMATIQUE ?

Le Département propose chaque semaine plusieurs ateliers **gratuits et ouverts à tous** pour se familiariser avec Internet, créer une adresse mail, envoyer un courriel, scanner un document, etc. animés par des conseillers numériques.

Durée de 1 à 2 heures, avec ou sans rendez-vous.
Et un café numérique en libre accès. Matériel fourni.

Les **trois Maisons de l'Essonne** vous accueillent :

- Viry-Chatillon
89, avenue Victor Schoelcher
Tél. : 06 48 39 19 25
- Brétigny-sur-Orge
2, avenue Claude Lévi-Strauss
Tél. : 06 07 82 69 27
- Corbeil-Essonnes
5, rue Marcel Paul
Tél. : 07 85 18 80 82

Contactez-les pour fixer un rendez-vous ou avoir plus de renseignements.



— TERRE D'AVENIRS —

ZOOM SUR MON DÉPARTEMENT



LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES SAPEURS-POMPIERS

Le Département de l'Essonne est le seul en France à financer la quasi-totalité (98%) de son Service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Il a ainsi contribué à la rénovation du simulateur d'incendie de l'École départementale des sapeurs-pompiers de Fleury-Mérogis. Ce dispositif pédagogique immersif, indispensable à la formation des soldats du feu, a été inauguré le 24 juin dernier. Parallèlement, un plan d'action permanent a été voté par le Conseil d'administration du Sdis en faveur du volontariat. Il propose notamment une nouvelle campagne de communication auprès du grand public pour susciter des vocations de sapeurs-pompiers volontaires tout au long de l'année.



— TERRE D'AVENIRS —

ZOOM SUR MON DÉPARTEMENT



HORTILIO : CULTIVONS LA BIODIVERSITÉ

Avec son application mobile gratuite Hortilio, le Département de l'Essonne souhaite inciter les Essonniens à préserver la biodiversité dans leur jardin ou sur leur balcon.

Novices ou experts, les jardiniers n'ont qu'à créer leur compte et se laisser guider. Ils accéderont à des conseils d'experts adaptés à leur jardin, un module pour identifier les plantes et des fiches pratiques associées pour bénéficier de bonnes pratiques de jardinage. Un forum est également disponible pour partager leurs savoirs avec les autres utilisateurs et découvrir bien d'autres astuces encore !



— TERRE D'AVENIRS —

ZOOM SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT

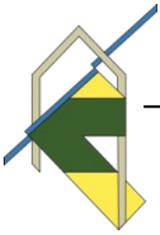


MÉTIERS DU SOCIAL : LE DÉPARTEMENT RECRUTE !

Placez l'humain au cœur de votre quotidien professionnel, embrassez une carrière dans les métiers du social. Le Département de l'Essonne propose de nombreuses offres d'emploi dans ce secteur : assistant de service social, conseiller d'insertion, assistant administratif et relations usagers, éducateur de jeunes enfants, psychologues... plus de 20 postes sont à pourvoir. Candidatez sur Essonne.fr, bouton Offres d'emploi.

essonne.fr





LE COIN DES ASSOCIATIONS

L'Auversoise Gymnastique



LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE, POUR QUOI FAIRE ?

La gymnastique volontaire est une séance sportive, adaptée aux capacités de chacun, quelle que soit sa forme, son âge et ses envies.

Nos séances, à l'Auversoise Gymnastique, dispensées aux adultes, sont suffisamment diversifiées pour que vous puissiez y prendre du plaisir, et vous entretenir harmonieusement ; tonus musculaire, souplesse, endurance, mémoire et équilibre. Par notre club, affilié à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, encadrés par nos animatrices diplômées par la même fédération, vous participerez à des séances dont la principale gageure est de vous offrir une longévité saine et sereine, au sein d'un groupe dont la bienveillance et la bonne humeur font loi.

Venez donc nous rejoindre à la salle polyvalente d'Auvers pour partager un temps de détente et de bien être ou bien pour découvrir la gymnastique par **2 séances gratuites**.

A très bientôt.

Cathy Soullard. Présidente 06 80 26 66 51
Catherine Sarrazin. Secrétaire 06 79 72 42 63
François Bardou. Trésorier 06 88 90 26 87

Rand'Auvers

La saison 2021-2022 de Rand'Auvers s'est déroulée au rythme habituel nos randonnées dominicales dans la région, avec des faits marquants comme un voyage organisé dans les Cyclades sur l'île de Sifnos, et la célébration des 10 ans du club (déjà 10 ans !).

Rand'Auvers a fait sa rentrée en septembre, même si les vacances d'été ont été ponctuées par 8 randonnées. La reprise a débuté par notre participation à la fête communale et la tenue de notre stand de crêpes qui a eu beaucoup de succès.

A noter que nous marcherons en association avec l'Auversoise Gymnastique le samedi 10 décembre 2022 dans le cadre du Téléthon.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Cathy Soullard (Auversoise Gymnastique) au 06.80.26.66.51 ou Cédric Pionneau (Rand'Auvers) au 06.60.18.51.75.

C'est toujours avec plaisir que nous parcourons les sentiers pour profiter de la nature et découvrir de nouveaux paysages. Randonner, c'est avant tout des moments de convivialité et d'évasion, essentiels pour se ressourcer, ce sont les fondements de Rand'Auvers. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

randauvers@gmail.com



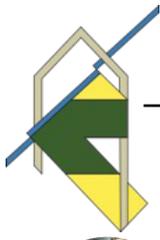
Sortie du 21 avril 2022 de l'Amicale des Anciens d'Auvers. « Dans l'intimité de George Sand »

Dur, dur de partir si tôt mais le soleil est déjà là pour nous accompagner et nous restera fidèle toute au long de la journée. Une petite halte « café » pour bien nous réveiller, encore quelques kilomètres et nous arrivons à Vic où nous découvrons l'église romane Saint Martin et ses fresques remarquables du 12^{ème} qui grâce à l'intervention de George Sand et de Prosper Mérimée ont été protégées et classées dès 1852. Nous ne regrettons déjà plus de nous être levés de bonne heure.

Puis à Nohant, dans le grand parc se dresse la magnifique maison où George Sand recevait les plus grands esprits de l'époque tels qu'Honoré de Balzac, Gustave Flaubert, Théophile Gautier ou Eugène Delacroix et

où Frédéric Chopin composa la majeure partie de son œuvre. Cuisine en état, salle à manger où le couvert est dressé sous un superbe lustre « Murano », chambres redécorées comme elles l'étaient à l'époque, petit théâtre, tout retrace la vie de la romancière.





LE COIN DES ASSOCIATIONS

C'est l'heure du déjeuner, à la limite du domaine nous sommes attendus à l'auberge de « La Petite Fadette ». Nous y sommes accueillis chaleureusement et de l'apéritif au dessert nous savourons quelques spécialités berrichonnes.



La journée n'est pas terminée, nous repartons pour la visite du bucolique Moulin d'Angibault situé dans un écrin de verdure sur la commune de Montipouret. Ce lieu inspira la Dame de Nohant pour son roman « Le Meunier d'Angibault ». Sur place je décide d'acheter le roman.



Dernière escale au domaine du « Petit Coudray », belle maison de maître qui fut le théâtre de la rencontre entre George Sand, alors Aurore Dupin, et Jules Sandeau, romancier et auteur dramatique avec qui elle se lia d'amitié. Nous y sommes accueillis par le couple de propriétaires qui au fil des années tente de remettre la bâtisse en état. Ils nous proposent une dégustation de produits de la région : fromages de chèvre, vins blanc et rouge, cidre et gâteaux.

Alors, l'estomac bien garni, avec en tête toutes ces beautés vues depuis le matin, c'est l'heure de reprendre le car et de dire « Au revoir le Berry ».



Envie de nous rejoindre ? Pour tout renseignement vous pouvez contacter : Monique ZABIEGO : 06.73.84.00.64, François BARDOU : 06.88.90.26.87

Anissa vous propose

ses petits plats pour NOËL à réserver dès maintenant.

Tous les bénéfices seront reversés à la coopérative de l'école pour financer la classe découverte ... ET C'EST BON !!



Sur réservation uniquement jusqu'au samedi 10/12/2022 *Paiement à la commande*

Envie d'évasion ??

Direction l'Orient en réservant votre repas qui vous fera voyager au pays des mille et une nuits...

Je vous propose de décoller avec :

un tajine poulet/citron confit accompagné de pommes de terre et olives (12€/pers.)... ou un tajine poulet/oignons/raisins secs accompagné de sa semoule nature (12€/pers.)...

...et d'atterrir avec un assortissement de 8 douceurs orientales (10€)

Bon appétit !!

Anissa

Tous les bénéfices sont au profit de la Coopérative scolaire de l'École d'Auvers Saint Georges afin de participer à la classe de découverte.

Bon de Commande « Envie d'évasion »

Nom :

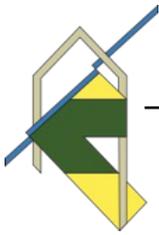
Prénom :

Téléphone :

	<u>Nb de parts</u>	<u>Prix</u>
Tajine poulet/citron confit avec pommes de terre et olives		12€ X =
Tajine poulet/oignons/raisins secs avec semoule		12€ X =
Assortiment de 8 Douceurs orientales		10€ X =
TOTAL		

Pour les parents d'élèves : Les commandes seront à récupérer au Village de Noël (à l'École) le Jeudi 15 Décembre 2022 munis de leur bon de commande

Pour les habitants : Les commandes seront à récupérer à la salle polyvalente (derrière la Mairie) le Jeudi 15 Décembre 2022 de 17h30 à 18h30 munis de leur bon de commande



LE COIN DE L'ÉCOLE

Visite du village par les enfants de l'école.

La veille, les élèves du CM2 étaient de sortie dans le village, et Denis Meunier, notre maire, s'est fait une joie de leur raconter un bout de notre histoire, celle des deux églises d'Auvers Saint Georges, les pierres de celle qui fut détruite que l'on retrouve dans les murs rue Brément, le marais, le lavoir où les enfants sont allés goûter, malheureusement tagué par un ou plusieurs individus qui se sont pris pour des artistes...



NOEL A L'ECOLE

Noël sera encore une fois bien fêté à l'école d'Auvers Saint Georges !

Le 9 décembre, les enfants verront un merveilleux spectacle, offert par la Mairie.

Le 13 décembre les élèves goûteront en présence du Père Noël et d'un de ses lutins qui leur offriront de beaux cadeaux qui les feront rêver...

Quant au 15 décembre, nous fêterons Noël avec les enfants, l'équipe du périscolaire, les parents et les membres du conseil municipal, à partir de 18h00. L'équipe des enseignantes et du périscolaire s'unissent pour faire vivre un beau moment à tout le monde : au programme, théâtre, chants et exposition des œuvres des enfants. C'est aussi ce soir-là que les parents pourront retirer auprès d'Anissa, notre Cuisinière en chef, des plats venus d'ailleurs dont le bénéfice reviendra au financement de la classe de découverte des CE1-CE2 et CM1-CM2...

Bref, une énergie très positive règne à l'école, dont le seul but est de montrer aux enfants que le savoir et la joie vont ensemble.

Beau message qui espérons-le, les suivra tout au long de leur scolarité.

Dominique El Oumami, Directrice d'école



Etréchy
ensemble et solidaires

L'ATELIER DES LUTINS

Saison 2

**DIMANCHE 20 NOVEMBRE
DE 10H À 18H
CENTRE VILLE
AUVERS SAINT GEORGES**

Venez découvrir le
village des lutins !

Entrée libre
Ateliers gratuits
Restauration Gourmande
sur place

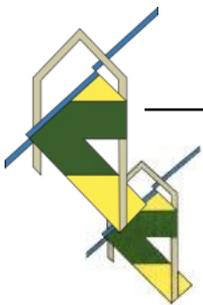
Nombreuses
surprises
pour petits et
grands

Ne pas jeter sur la voie publique



Pour ne pas couper notre élan des activités dans notre commune, les enfants et parents disponibles sont conviés le **Dimanche 30 Octobre 2022 à 17h30** Place du Général Leclerc pour frapper aux portes et recevoir des bonbons offerts en échange d'"un bonbon ou un sort". Les auversois vous attendent alors rejoignez nous ! Si des parents ne sont pas disponibles, des parents encadrant prennent en charge les enfants. Retour sur la place vers 19h.

Merci de venir déguisés !



C'EST POUR BIENTOT

AUVERS ST GEORGES - BULLETIN D'INSCRIPTION

COLIS DES ANCIENS 2022

Comme tous les ans, la commune propose aux personnes résidentes de plus de 70 ans un colis de fin d'année, **sur INSCRIPTION. A retirer en mairie le 21/12/2022**

Afin d'organiser au mieux ces prestations et de respecter les délais de commande, merci de remplir ce coupon et de le ramener à la mairie au plus tard le **19/11/2022**

POUR LES COUPLES NE REMPLIR QU'UN COUPON Merci

Nom Prénom :

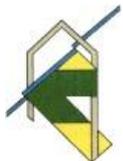
Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Je souhaite m'inscrire pour le colis : oui non

Pour 1 personne Pour 2 personnes



AUVERS ST GEORGES - BULLETIN D'INSCRIPTION

REPAS DES ANCIENS 2023

Comme tous les ans, la commune propose aux personnes résidentes de plus de 65 ans un repas prévu le **vendredi 24 mars 2023 à la salle polyvalente, sur INSCRIPTION.**

Afin d'organiser au mieux ces prestations et de respecter les délais de commande, merci de remplir ce coupon et de le ramener à la mairie au plus tard le **19/11/2022**

POUR LES COUPLES NE REMPLIR QU'UN COUPON Merci

Nom Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Je souhaite m'inscrire pour le repas : oui non

Pour 1 personne Pour 2 personnes Cocher si accompagnant payant



AUVERS ST GEORGES - BULLETIN D'INSCRIPTION

SORTIE DES ANCIENS 2023

La commune propose aux personnes résidentes de plus de 65 ans une sortie dont la date n'a pas encore été définie, **sur INSCRIPTION.**

Afin d'organiser au mieux ces prestations et de respecter les délais de commande, merci de remplir ce coupon et de le ramener à la mairie au plus tard le **19/11/2022**

POUR LES COUPLES NE REMPLIR QU'UN COUPON Merci

Nom Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Je suis intéressé(e) par la sortie : oui non

Pour 1 personne Pour 2 personnes Cocher si accompagnant payant



INFORMATIONS PRATIQUES



Votre mairie

Place du Général Leclerc

91580 AUVERS-SAINT-GEORGES

Tél. 01.60.80.34.01 - Fax 01.60.80.58.85

Adresse e-mail : mairie@auvers-saint-georges.fr

Site internet : www.auvers-saint-georges.fr

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/Mairie.AuversSaintGeorges/>

Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi : de 13 h 30 à 18 h

Samedi : de 9 h 30 à 11 h

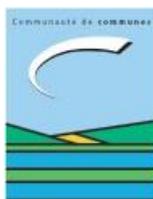


Communauté de Communes Entre Juine et Renarde

2 rue des Hêtres Pourpres, 91580 ETRECHY.

Tel: 01 83 63 88 22

Site internet: <http://www.entrejuineetrenarde.org>



Entre **Juine**
et **Renarde**

Horaires d'ouverture:

Le lundi: de 15h à 18h

Du mardi au vendredi: de 09h à 12h et de 15h à 18h

Le samedi: de 09h à 12h

Les Déchets

Ordures ménagères:

Le vendredi



Tri Sélectif:

Les emballages: le mardi

Le verre le 1^{er} mardi de chaque mois (tôt le matin)

Déchets verts: se reporter sur le calendrier distribué ou disponible en mairie.

Déchetterie Eco-centre d'Etrechy

Lundi, mercredi et vendredi: 10h- 12h et 13h- 18h

Samedi: 09h- 12h et 13h- 18h

Dimanche et jours fériés: 09h- 12h

BADGE GRATUIT EN MAIRIE

Encombrants:

Appeler le 01 64 56 03 63

Pour un ramassage limité à 2 m³ par foyer et 2 X par an

Merci de respecter les jours et horaires de sortie des déchets afin de ne pas encombrer les trottoirs et de garantir la propreté de nos rues !

Location de la Salle Polyvalente

Pour les Auversoises: 250€ Pour les Extérieures: 700€

Caution Réservation: 500€

Caution Ménage: 200€

+ une attestation d'assurance

Notre église

Messe tous les 2^{es} samedis du mois à 18h30

Pour tous renseignements sur le secteur Paroissial Vallée de la Juine (Catéchisme, baptême, mariage, décès...),

contacter le Presbytère d'Etrechy au 01 60 80 30 58 (répondeur)

ou mail : secteurpastoralvaldejuine@hotmail.fr

Contact à Auvers : Mme Anne-Marie Guittard au 01 60 80 34 57

Calendrier des manifestations

20/10	17h/19h30	Sortie Halloween de l'école Centre village
05/11	20h30	Concert Gospel à l'Eglise D'Auvers
20/11	10h/18h	Village des Lutins Place Leclerc
26/11		Opération 1 naissance /1 arbre
03/12	matin	Téléthon au marché
09/12		Spectacle de Noël salle polyvalente
10/12	matin	Marche du Téléthon - Gym Auversoise
16/12	16h45	Village de Noël à l'école
07/01/23	19h	Vœux du Maire (sous réserve sanitaire) Salle Polyvalente

Urgences : téléphones utiles

Urgences médicales – SAMU.	15
Pompiers	18
POLICE ou GENDARMERIE.	17
Gendarmerie de LARDY	01 60 82 60 03
Police Municipale et Intercommunale :	01 69 78 32 96
numéro d'appel unique (transféré sur le portable des agents de services). Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Mail : pmetrechy@orange.fr	
Hôpital d'Arpajon	01 64 92 92 92
Hôpital d'Etampes	01 60 80 76 76
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Medecins	
Drs Brousse & Cerf, 14 rue des Amandiers	01 60 80 30 28
Drs Joly & Boulais, 19 bd de la Gare	01 60 82 56 51
Dr Lefebvre-Desplat, 17 rue St Exupéry	01 60 80 39 70
Dr Meunier 10 rue C Berchère	01 60 80 39 76
Dr Benoist, 1 ^{er} impasse St Nicolas	01 06 80 00 05
Cabinets infirmiers Etrechy :	
FI Ballery & E Ferrie, 5 pl Général de Gaulle	01 69 92 23 66
S Lefebvre, 10 bd de la gare	01 69 94 04 96
C Bovin & C Druésne, 11 rue du Martrois	01 60 80 31 44
V Piaud, 2 rue A de Musset	01 69 94 04 96
C Bervialle, M Mercier & m Delval, 2 C rue des amandiers	01 60 80 31 23
F Milley, 33 bd de la gare	06 63 99 61 72
Kinésithérapeutes :	
A. de Boishebert-Ricart , 74 grande Rue	01 60 80 44 18
A Daviot , 13 rue Fontaine	09 73 63 49 68
Ostéopathes	
Pauline Gabard	07 81 76 81 33
Stephane Ricart, 74 grande Rue	01 60 80 44 18
Luc Benoist	01 60 80 00 05
Pédicure-Podologue :	
C Le Baron et S Barrat, 24 bd de la gare	01 60 80 59 73
E Poulain, 15 pl Général de Gaulle	01 60 80 49 55
Sages Femmes	
Mmes Marion, Audidier & Frignet	01 60 80 36 27
24 bd de la gare	
Chiropracteur	
Emilie Guedj 24 bd de la gare	01 69 58 55 40
CPAM 26 rue de Saclas 91150 Etampes	36 46
Autres Services	
SICAE	01 69 90 65 43
VEOLIA	01 69 90 71 47
AIMD, rue du Pré Bénard, 91510 Lardy	01 60 82 60 70